

4 postes d'agent de surveillance de la voie publique et opérateur de vidéoprotection (H-F).

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance, en interne et en externe, de 4 postes d'agent de surveillance de la voie publique et opérateur de vidéoprotection (H-F).

Au sein d'une Direction d'une quarantaine d'agents, dont une trentaine d'agents de Police Municipale, sous l'autorité du Maire, de son Adjoint, et du Directeur, vous mettrez en œuvre les orientations de la Municipalité en matière de stationnement non payant et vous assurerez la sécurisation préventive et curative des lieux publics (espaces, bâtiments et voies publiques) dotés d'équipements de vidéoprotection.

Châteauroux Métropole vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole... C'est aussi une terre de jeux qui a su accueillir les épreuves de tir dans le cadre des JOP 2024 ainsi que le Tour de France en 2025 !!!

PROFIL : Le poste est ouvert aux agents du cadre d'emplois des Adjointes Techniques territoriaux.

MISSIONS :

Présence de voie publique :

- Mettre en œuvre les orientations de la Municipalité en matière de stationnement non payant,
- Contrôler et verbaliser électroniquement le stationnement gênant,
- Assurer une surveillance générale de la voie publique et des biens publics : zones de livraison...
- Assurer la sécurité des enfants aux abords des écoles,
- Participer à la surveillance du bon déroulement des manifestations municipales,
- Informer et renseigner les usagers sur les possibilités de stationnement et autres demandes,
- Appliquer les arrêtés de police du Maire,
- Recevoir les appels téléphoniques des usagers.

Participation au fonctionnement du Centre de Supervision Urbain :

- Assurer la sécurisation préventive et curative des lieux publics (espaces, bâtiments et voies publiques) dotés d'équipements de vidéoprotection,
- Analyser les informations afin de provoquer l'intervention des services appropriés (Police Nationale, Police Municipale, services municipaux).
- Repérer sur les écrans les événements significatifs,
- Traiter les informations et les relayer vers les services compétents,
- Assurer la sécurité des personnels « en intervention » par une veille visuelle permanente,
- Repérer et verbaliser les infractions relatives au stationnement gênant (vidéo-verbalisation)
- Rendre compte aux responsables hiérarchiques.

CAPACITES :

- Respect de la hiérarchie,
- Maîtrise de soi, rigueur et dynamisme,
- Discrétion professionnelle, respect de l'obligation de réserve et intégrité,
- Esprit d'équipe,
- Capacité à rendre compte à la hiérarchie,
- Sens des relations humaines, savoir être,
- Capacité à analyser les situations de contraventions,
- Disponibilité,
- Capacités rédactionnelles,
- Capacité à appréhender l'outil informatique.

PARTICULARITES ET SPECIFICITES DU POSTE :

- Temps de travail : 38 heures et 45 minutes hebdomadaires,
- Rythme de travail : du lundi au samedi possibilité travail de nuit,
- Présence obligatoire lors de certains événements municipaux et d'impondérables.
- Détention du permis B exigée,
- Spécificités du poste en tant qu'agent de surveillance de la voie publique :
 - port d'uniforme et du gilet pare-balles,
 - Travail sur le terrain, en équipe, par tous les temps.

NOS ATOUTS :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Participation financière de l'employeur pour l'adhésion à un contrat prévoyance labellisé (maintien de salaire) ainsi que pour l'adhésion à un contrat santé labellisé,

Actions de cohésion (chorale, théâtre, sport au travail, visites de sites ...),

Comité des œuvres sociales : billetteries, location de vacances, chèques-vacances,


Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à **Monsieur Frédéric Poulain**, Directeur Municipal de la Sécurité Publique au 06 33 68 15 57.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr/informations/offres-emploi **avant le 23 août 2026.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 23 août 2026.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des services,
A Châteauroux, le 01 juillet 2026



Alexis Choutet